" Les hommes, en effet, se sentent lies par quelque " chose de fort lorsqu'ils songent que la même terre " qui les a portés et nourris étant vivants, les recevra " en son sein quand ils seront morts Votre demeure " sera la mienne: votre peuple sera mon peuple, di " sait Ruth à sa belle-mère Noémie : je mourrai dans " la terre où vous serez enterrée, et j'y choisirai ma " sépulture. "

-(Bossuet),

"Tous les bons citoyens s'affectionnent et s'at tachent à leur terre natale; l'amour de la patrie est naturel à l'homme : il a vécu dans le cœur de tous les rieux ob ige ; résistez aux tentations du luxe et de

trempé et sanctifié cet amour légitime.

"Tous les peuples, comme tous les individus, ont une mission qui leur est propre; ils sont tenus, comme peuples, de remplir cette mission qui leur a été assignée. Mais pour remplir cette mission, ils doivent conserver leur nationalité, sauve-garder leur existence nationale et leur territoire.

" Le peuple canadien a été placé par Dieu dans la vallée du Saint-Laurent; la terre du Canada lui est échue en partage. Quel est le Canadien qui, à l'exemple de ceux que Moise avait envoyés pour reconnaître la terro de Canaan, oserait dire du mal de son pays l

" Pour remplir sa mission essentiellement religieuse, le peuple canadien doit donc conserver avec énergio les éléments constitutifs de sa nationalité, le territoire national, la langue maternelle, la foi des ancêtres, les bonnes mœurs et les bonnes coutumes de la famille. Nons atteindrons ce noble but en diri geant avec intelligence les jeunes gens du pays vers cos immenses territoires que nous avons à coloniser et à peupler, en leur procurant les secours de la religion et en les aidant à fonder de nouvelles paroisses.

" Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites nos ancêtres. chieun dans leur temps; et vous recevrez une gloire et un nom eternel (Mach. L. 1) Vos pères, malgre des obstacles presque insurmontables, ont colonisé la vallée du Saint-Laurent; ils ont planté la croix du Sauvour et dressé leur tente à trente, cinquante lieues de leurs paroisses natales: pionniers intrépides, ils ont donné à Diou et à lour pays des paroisses nouvelles qui, au bout de quelques années, rivalisaient en richesse et en population avec les plus anciennes. Ce qu'ils ont fait ne doit pas seulement exciter votre ad miration et votre orgueil, mais doit surtout vous exciter à suivre la noble voie qu'ils vous ont tracée.

" Qui encourageait et soutenait alors les paroisses nouvelles qui s'elevaient comme par enchantement sur toutes les parties du pays? Les anciennes pa roisses qui étaient comme autant de sociétés de colonisation; elles aidaient à construire l'église, elles fournissaient, aux hardis defricheurs, les provisions

et les grains de semence.

" Faisons donc, aujourd'hui ce que nos ancêtres ont fait avec tant de perseverance et no s obtiend ons le mêmo succès; les terres nouvelles se peupleront rapidement, la population canadienne augmentera et prospérera, et la désustrouse émigration de notre jeunosso vers les Etats-Unis diminuera considérable-

" N'oubliez pas que cette œnvre de la colonisation est destinée à faire un bien immense à notre pays, en porter par la mulle, au taux mentionné, toute matière y augmentant l'influence catholique. Si vous aimez qui ne sorait pas corrosive, explosible ou inflammable

sincèrement votre pays, vous lui donnerez votre gé néreux concour : le vrai patriotisme est inséparable de la vraie fo ; il a ses aspirations dans le cœur de Jesus; il est soutena, fortifie par la foi religiouse, et l'Ecriture S. inte elle-même justifie cet attachement

du peuple à son territoire.

"Dès ce monde, Dieu récompense les peuples qui ont bien mérité de son Fils et de son Eg ise. Si donc vous êtes toujours hdèles à cette religion sainte que vos pères ont servie et défendue avec héroïsme, vous recevrez les récompenses promises. Un passé si glopeuples vraiment dignes de ce nom ; la religion a re- l'intempérance ; attachez vous fortement au sol de la patrie; restez propriétaires des terres que vous avez défrichées; que les paroisses anciennes aident les nouve:les et déversent l'excédant de leur population sur les terres encore incultes

"Comme on l'a dit avec raison:

" C'est à l'agriculture fortifiée par la religion que nous sommes redevables de notre conservation comme race distincte sur ce continent; c'est à elle que nous sommes redevables de cette force d'expansion qui nous distingue, et c'est encore sur elle que nous de vons compter pour l'avenir."

" Vivez donc heureux sous la triple sauve-garde de votre religion, de votre langue et de vos costumes nationales; donnez un concours généreux à toutes les œuvres de la foi ou de la charité, et vous travaillerez efficacement à la prospérite de votre belle patrie.... "

La poste aux paquets.—Sons ce titre, nous avons fait, dans le Journal d'agriculture No. 1, Vol. 3, une suggestion, si utile, à notre avis, que nous ne pouvons nous empêcher de la renouveler, à l'approche d'une session du Parlement fédéral.

Dans l'article que nous avons écrit précédemment, sur ce sujet, nous suggérions à nos législateurs de prier le Gouvernement fédéral de changer les réglements postaux, de manière à co que l'on puisse expédier par la malle tout paquet, n'excédant pas en poids ni en volume ceux que l'on permet de faire circuler presentement, à un taux moins élevé que celui demandé aujourd'hui.

Voici en quelques mote, quelle serait la modification à apporter: Actuellement, on pout envoyer par la malle, des imprimés, des livres, des journaux, des échantillons de marchandises de tout genre, etc, etc, ete., dans des paquets ouverts aux deux bouts et n'excédant pas 4 ou 5 livres en poids, 2 pieds en longueur, et un pied en largeur et profondeur, moyennant un taux de 1 centin par 4 onces, soit 4 centins la livre. On peut en outre envoyer dans des paquets fermés, mais pouvant s'ouvrir facilement pour l'inspection, des graines, des bulbes, des greffes, des boutures au même taux de 1 centin par 4 onces, pourvu que le paquet n'execdo pas 4 livres en poids. Maintenant, nous demandons simpl ment que la clause des régle ments qui demande un taux de 6 centins par 4 onces pour tout paquet fermé, soit modifiée de manière à ce que cette cla se de paquet ne paie qu'un taux semb'able à celui chargé pour ceux que j'ai mentionués ples haut.

Nous voudrions, de plus, que l'on permit de trans